

CONSULTATIONS et ACTES en SECTEUR PRIVE

Pr René ADAM

Conventionné honoraires libres

Consultations :

Le lundi de 11h00 à 14h00 et le jeudi de 14h00 à 17h00

	Tarif pratiqué	Base de remboursement par l'assurance maladie
Première consultation	150,00 euros	46,00 euros
suivi	120,00 euros	46,00 euros

Actes ou prestations les plus couramment pratiqués :

Acte	Tarif pratiqué	Base de remboursement par l'assurance maladie
Cholécystectomie coelioscopique	500,00 à 800,00 euros	263,00 euros
Hépatectomie droite	2 000,00 à 2 500,00 euros	855,00 euros
Hépatectomie droite élargie	2 300,00 à 2800,00 euros	940,00 euros
Hépatectomie gauche	1 550,00 à 2 000,00 euros	708,00 euros
Duo dénopancreatectomie céphalique	2 000,00 à 2 600,00 euros	878,00 euros

Un devis estimatif des honoraires de chirurgie vous sera remis en cas d'intervention.

Votre médecin détermine librement ses honoraires.

Ils peuvent donc être supérieurs au tarif du remboursement par l'assurance maladie. Si votre médecin vous propose de réaliser certains actes qui ne sont pas remboursés par l'assurance maladie, il doit obligatoirement vous en informer. Dans tous les cas, il doit fixer ses honoraires avec tact et mesure. Si vous bénéficiez de la couverture maladie universelle complémentaire, votre médecin doit appliquer le tarif de remboursement de l'assurance maladie.

Membre d'une association agréée acceptant le règlement des honoraires par chèque.